

Réunion ordinaire (417e) du Conseil du personnel tenue le 25 mai 1999

La réunion du Conseil du personnel du 25 mai fut presque entièrement consacrée à la question de la dépendance, avec un rappel par Sylvain Weisz de la présentation de l'Association faite au personnel de l'Organisation voici une année, suivi d'un compte rendu par l'actuaire Thierry Berthouze des conclusions de l'étude menée par le groupe de travail depuis la première présentation.

Présentation de la situation voici une année par Sylvain Weisz

Dépendance

Cette réunion du Conseil du personnel était essentiellement consacrée à faire le point sur l'évolution des travaux concernant une assurance dépendance. Nous avons invité les membres du Comité de Management, du CCP et du CHISB (CERN Health Insurance Supervisory Board) à venir écouter ce rapport d'avancement.

Après avoir rappelé les définitions de base de la dépendance, les coûts prévisibles à moyen et long termes et l'évaluation du risque pour le CERN, S. Weisz a présenté un bref historique des étapes importantes de la conduite de ce sujet:

- le rapport mis à jour du Comité de Surveillance (CHISB) fin 1997;

- la présentation générale, lors de plusieurs réunions publiques au début 1998, d'une couverture des frais pour soins paramédicaux et des frais d'hébergement;
- les travaux du groupe interne de l'Association, tout au long de l'année dernière;
- l'étude d'un expert suisse, M. Rossini, qui a permis d'avoir un argumentaire solide envers nos différents interlocuteurs (Direction et États membres);
- l'accueil plutôt favorable de cette innovation sociale par la plupart des représentants des États membres au sein du Forum Tripartite (TREF), sous réserve d'études ultérieures de faisabilité et d'impact financier;
- l'acceptation de la Direction, fin 1998, de traiter cette question sous forme d'un projet et la nomination de V. Hatton comme "Chef de projet";
- et enfin début 1999, l'étude actuarielle d'un consultant indépendant, M. Berthouze, qui venait ce jour présenter son rapport au Conseil du personnel.

Rapport de M. T. Berthouze, actuaire

L'étude de M. Berthouze portait uniquement sur la partie assurance hébergement en cas de dépendance. Il a tout d'abord rappelé les degrés de dépendance et précisé les

paramètres qu'il a utilisés pour son étude: niveaux des prestations, garantie immédiate et sans limitation dans la durée. M. Berthouze a ensuite expliqué en détail les bases techniques qui lui ont permis d'évaluer le risque de dépendance pour les actifs et pensionnés du CERN, ainsi que leurs conjoints. Il a finalement présenté un exemple de financement par capitalisation collective avec une cotisation selon l'appartenance à un groupe d'âge.

L'approche de M. Berthouze utilise la méthode et les bases techniques qui permettent de garantir notre risque auprès de compagnies de réassurance. Un contrat collectif serait alors beaucoup plus avantageux, à prestations égales, que ce qu'il est possible de trouver individuellement dans le commerce.

Ce document, ainsi que les alternatives que nous propose M. Berthouze, feront l'objet d'un débat lors des prochaines Assises de l'Association du Personnel. Nous devons alors étudier une couverture pour l'ensemble des dépenses liées à la dépendance, ce qui inclut le coût des soins paramédicaux, et nous assurer de l'équité des cotisations en regard des risques encourus par chaque groupe d'âge.

./.

Notre prochain objectif est d'élaborer avec la Direction une proposition de couverture pour l'ensemble des dépenses liées à la dépendance, pour soumission au TREF en automne et, si possible, approbation des principes généraux par le Conseil du CERN en fin d'année.

Reprenant les affaires courantes, et sous la présidence de Michel Vitasse, les Délégués du personnel ont ensuite discuté brièvement:

- des entretiens qui ont lieu actuellement avec des banques implantées sur la place de Genève, afin d'explorer les avantages/désavantages que pourrait offrir pour le personnel de l'Organisation l'implantation d'une deuxième banque sur le site de Meyrin;
- certaines prévisions en matière de contrats de durée indéterminée (CDI).

A sa prochaine réunion le 2 juin prochain le Conseil du personnel écoutera un compte rendu du Comité exécutif des discussions du CCP du 26 mai ainsi que du TREF du 28 mai.

Les Assises de l'Association auront lieu le 21 et le 22 juin au Centre John Knox.

ACTIVITES CULTURELLES

CHOEUR du CERN

CONCERT de PRINTEMPS 1999

Mercredi 16 juin: Cathédrale Saint-Pierre, Genève

Jeudi 17 juin: Église Sainte-Bernadette, Annecy

Le CHOEUR du CERN associé à l'ensemble choral PRO MUSICA d'Annecy ouvrira les fêtes de la musique du mois de juin en interprétant deux œuvres de MOZART. Il sera accompagné par l'Orchestre de Lancy-Genève.

**LITANIAE DE VENERABILI
ALTARIS SACRAMENTO KV 243
REQUIEM KV626**

Direction Gonzalo Martinez

LITANIAE DE VENERABILI ALTARIS SACRAMENTO KV 243 est la dernière des quatre litanies composées par Mozart en 1776. Mozart offre ici un de ses chefs d'œuvre.

Il utilise la forme cantate à plusieurs mouvements telle qu'il l'a découverte en Italie.

La part des voix de l'orchestre dans le travail thématique est importante. De nombreux instruments

interviennent comme partenaires concertants des parties vocales.

Le REQUIEM KV 626 fut composé en 1791 alors que Mozart sentait ses forces décliner et qu'il devenait obsédé par sa propre mort.

Mozart mourut sans avoir terminé le Requiem. Son élève et ami Süßmayr entreprit de le compléter à la lumière des connaissances intimes qu'il avait de la manière dont Mozart avait travaillé jusqu'à présent et des intentions qu'il avait exprimées au sujet de la suite de la composition. Malgré les circonstances qui ont pu accompagner la finition du manuscrit et l'incertitude quant à la capacité réelle de Süßmayr de suivre les intentions de Mozart, il nous reste une œuvre sublime et très appréciée, marquée par le génie de Mozart, qui nous rappelle de façon poignante la créativité des derniers mois de sa vie.

CONCERTS DU SOIR

**MARDI 8 JUIN 1999
à 20h30**

**Claude REGIMBALD
flûte traversière**

**Nathalie CHATELAIN
harpe**

**Au programme:
Reid, de Boisvallée, Faure,
Rossini, Persichetti**